

Le Courlis cendré : *Numenius arquata* (Linné, 1758)

Espèce paléarctique, le Courlis cendré niche de l'Atlantique au Pacifique entre le 45^{ème} et le 65^{ème} parallèle nord (Voous, 1960). D'après Voous (1960), le Courlis cendré aurait disparu de plusieurs pays d'Europe de l'ouest en raison de la chasse dont il a fait l'objet, mais aussi de la réduction de la surface des habitats nécessaires à sa reproduction.

En France, il est cité au nombre des espèces présentes dans les niveaux datés des 13^{ème} -14^{ème} siècles de la fouille de la Charité-sur-Loire dans la Nièvre (Audoin-Rouzeau, 1986). Les premiers textes référant sa reproduction en France remontent au 18^{ème} siècle pour la Gascogne, au 19^{ème} siècle pour la Bretagne et l'Alsace (Dubois *et al.*, 2000), au début du 20^{ème} siècle pour l'Ain, l'Isère et les Hautes-Pyrénées (Mayaud, 1936). Depuis les années 1950, l'espèce a colonisé plusieurs régions françaises, notamment la Bourgogne, la Sologne en 1955 et le Massif Central en 1972. Sa population de reproducteurs français a été estimée à 1165 couples en 1961, comprise entre 1230 et 1260 couples en 1984 et à 2 000 couples en 1996 (Dubois *et al.*, 2000).

Probablement autochtone de France et actuellement absente de sa région méditerranéenne, Corse comprise (Sigwalt, 1994 ; Thibault & Bonaccorsi, 1999), le Courlis cendré a colonisé ou recolonisé de façon apparemment spontanée la région centrale du pays pendant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle.

L'impact de cet oiseau insectivore sur les landes et tourbières qu'il fréquente en France n'a pas fait l'objet d'étude.

Inscrit sur la liste des oiseaux susceptibles d'être chassés en France, à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000), les populations françaises du Courlis cendré ne font pas l'objet d'opérations de gestion particulières.

Philippe Clergeau, Michel Pascal & Olivier Lorvelec

- Audoin-Rouzeau F., 1986. *Ossements animaux du Moyen Age au monastère de La Charité-sur-Loire*. Publications de la Sorbonne, Paris : 166 pp.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Sigwalt P., 1994. Courlis cendré. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 302-305.
- Thibault J.-C. & Bonaccorsi G., 1999. *The birds of Corsica*. British Ornithologists' Union, *BOU Checklist* n° 17.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.

Le Goéland argenté : *Larus argentatus* Pontoppidan, 1763

La position systématique du Goéland argenté fait l'objet d'abondants débats. Jusque dans les années 1970, la majorité des taxonomistes s'accordaient pour regrouper dans l'espèce *Larus argentatus* de nombreuses formes nichant en Eurasie et en Amérique du Nord (Mayaud, 1940 ; Vaurie, 1965 ; Voous, 1977 *i.a.*). De récents progrès dans la connaissance de la génétique de ces grands goélands, et la reconnaissance de la pertinence de traits phénotypiques et biologiques des formes asiatiques, ont conduit à distinguer plusieurs espèces au sein du groupe "Goéland argenté" *sensu lato* (Collinson, 2001 ; Liebers *et al.*, 2001 ; Crochet *et al.*, 2002 ; Yésou 2002a).

En conséquence, le Goéland argenté *sensu stricto* est actuellement considéré comme une espèce strictement nord-européenne. Son actuelle aire de répartition, essentiellement côtière, s'étend de la mer Blanche, la Fennoscandie et l'Islande au nord, atteint le golfe de Gascogne au sud, et englobe les rivages de la mer du Nord, de la Manche, et des îles Britanniques. C'est au sein de cette vaste aire de répartition que la distribution et les effectifs de l'espèce ont connu de profondes modifications aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

En France, les témoignages de présence du Goéland argenté dans les gisements du Pléistocène supérieur sont très rares (Mourer-Chauviré, 1975). Au cours de l'Holocène, la présence de l'espèce est signalée dans 3 documents relatifs à des fouilles situées dans la région méditerranéenne, la première dans un gisement du Mésolithique de la région Bonifacienne (Corse ; Cuisin, 2001), la seconde dans un gisement du Néolithique ancien de la région de Leucate (Vilette, 1983), la troisième dans un gisement gallo-romain de la région de Marseille (Jourdan, 1976). Cependant, la récente révision de la position systématique de l'espèce et la connaissance de son actuelle aire de répartition incitent à la prudence et conduisent à rapporter ces mentions à *Larus* sp. jusqu'à preuve du contraire. Bien que la détermination taxinomique des restes collectés dans la fouille du château de Boulogne (Pas-de-Calais) datée de la fin 17^{ème} siècle début du 18^{ème} siècle après J.-C. (Vadet, 1997) ne soit pas mieux étayée, elle est plus vraisemblablement attribuable à *L. argentatus*. Quoi qu'il en soit, ces quelques données, si elles constituent une présomption de la présence ancienne de l'espèce en France, ne renseignent pas sur son statut local de reproducteur au début de l'Holocène et témoignent surtout d'une relative rareté de l'espèce avant les Temps modernes, y compris dans les sites bretons de bord de mer qui renferment pourtant une très riche avifaune marine (Tresset, inédit).

D'après Henry & Monnat (1981), au début du 19^{ème} siècle, le Goéland argenté nichait communément sur le littoral de la Picardie, de la Normandie et de Bretagne, atteignant le Morbihan au sud. À l'époque, la collecte de ses œufs cantonnait déjà ses colonies reproductrices à des falaises et des îlots peu accessibles. À partir du milieu du 19^{ème} siècle, cette collecte, outre qu'elle est devenue commerciale, s'est accompagnée de l'abattage d'un grand nombre de reproducteurs, tant dans l'exercice d'un tir considéré alors comme sportif que pour alimenter le très important commerce de la plumasserie. Ces destructions massives ont conduit à la quasi-disparition des colonies de reproduction du Goéland argenté sur les côtes françaises au début du 20^{ème} siècle.

Ce n'est que dans les années 1920, que des colonies, ayant probablement pour fondateurs des oiseaux originaires des îles Anglo-Normandes, furent à nouveau signalées en Bretagne (Henry & Monnat, 1981 ; Pons, 2002). Ces premières installations constituent les prémices d'une forte expansion démographique et géographique de l'espèce observée à l'échelle de la totalité de son aire de répartition. Cet essor trouve son explication dans la conjugaison de facteurs de deux types (Spaans *et al.*, 1991). Le premier correspond à un changement de l'attitude de l'Homme à l'égard des oiseaux marins qui s'est concrétisé, d'abord par l'arrêt de la collecte de leurs œufs et de la chasse des adultes, puis par la protection légale des espèces et de certains de leurs sites de reproduction. Le second correspond à la mise à la disposition de l'espèce d'importantes ressources alimentaires d'origine anthropique constituées de rejets de la pêche chalutière et d'ordures ménagères.

C'est en 1965 que l'aire de reproduction du Goéland argenté redevient comparable à celle connue au début du 19^{ème} siècle et s'étend du Pas-de-Calais à l'île Dumet en Loire-Atlantique. C'est aussi à ce moment que l'espèce a débuté la conquête d'espaces dont elle semble avoir été absente par le passé. En 1969, quelques couples ont niché sur l'île d'Yeu en Vendée (Hily, 1977), prélude de la colonisation du littoral atlantique qui a atteint le bassin d'Arcachon en Gironde (Nicolau-Guillaumet, 1977 ; Dubois *et al.*, 1988 ; Yésou, 2002b), puis s'est poursuivie au Pays Basque espagnol. En simultanéité avec cette invasion du littoral, l'espèce établit des nids dans de nouveaux habitats tels des bâtiments de milieux urbains ou industriels (Cadiou, 1997), et, ponctuellement, le long du cours de certains fleuves comme la Seine jusqu'aux Yvelines (Dubois *et al.*, 2000 ; Le Maréchal & Lesaffre, 2000), ou la Loire.

En 1998, 49 villes localisées essentiellement sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, depuis la Somme jusqu'à la Vendée, hébergeaient près de 11 000 couples, soit près de 14 % de l'effectif des reproducteurs français (Pons, 2002).

Cette phase d'expansion territoriale entamée dans les années 1920 semble cependant toucher à sa fin. Si les effectifs de reproducteurs du milieu urbain et des régions les plus récemment conquises paraissent stables ou en légère progression, ceux des secteurs les plus anciennement peuplés manifestent un net déclin depuis les années 1980. C'est ainsi que, si l'effectif total de reproducteurs français estimé à 88 100 couples en 1987-1989 est tombé à 78 500 couples en 1997-1999 enregistrant un déclin de 11 % en 10 ans, le déclin enregistré en Bretagne pour la même période atteint 25 % (Pons, 2002). Ce déclin s'observe à l'échelle de l'aire de répartition de l'espèce, tout comme le fut l'essor initial. Il est corrélé à une réduction des ressources trophiques générées par la fermeture progressive des décharges publiques (Pons, 1992), à la modification des techniques de pêche (Furness *et al.*, 1988), à la mise en place de campagnes de destructions conduites tant en milieu naturel qu'en milieu urbain (Cadiou & Jonin, 1997 ; Pons, 2002), au développement de la prédation exercée par le Goéland marin, *L. marinus*, et à l'intensification de la concurrence pour l'espace exercée par ce dernier et le Goéland brun, *L. fuscus* (Noordhuis & Spaans, 1992 ; Linard & Monnat, 1992).

Peut-être autochtone d'une partie du territoire continental de la France, le Goéland argenté semble en être totalement absent à la fin du 19^{ème} siècle. Il a donc conquis ou reconquis ce territoire au 20^{ème} siècle, et a envahi récemment, de façon sub-spontanée, des entités biogéographiques d'où il était absent initialement.

L'impact global de l'espèce sur ses écosystèmes d'accueil n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques. Cependant, un ensemble conséquent de travaux a été consacré, en France comme dans d'autres pays européens, à diverses interactions entre ce goéland et certains éléments de ces écosystèmes d'une part, et certaines activités humaines, d'autre part (Furness & Monaghan, 1987 *i.a.*). Pourvu d'un large spectre alimentaire, le Goéland argenté se nourrit aussi bien de proies vivantes que de déchets, tant sur l'estran qu'en mer, voire plus ponctuellement en milieu terrestre. La nature et l'importance de son impact sur les populations d'invertébrés de l'estran ou de poisson en mer ne sont pas documentées. En revanche, l'impact de sa prédation et du dérangement qu'il occasionne dans certains cas aux colonies de sterne *Sterna sp.* est établi. Par ailleurs, l'installation de vastes colonies a entraîné localement la dégradation de pelouses aérolines par piétinement et nitrification. Sa prédation peut avoir un impact économique notable comme cela a été établi pour des élevages de moules sur bouchots en Bretagne (Brien, 1975). Son rôle dans la dissémination de pathogènes aux plans d'eau potable, la dégradation de bâtiments, l'augmentation des risques d'accidents d'aviation par collision est connu.

Le Goéland argenté est protégé par la loi française, mais l'administration peut en autoriser la destruction en cas de dommages à d'autres espèces ou à des activités humaines. C'est dans ce cadre que, pour protéger des colonies de sternes, d'importantes campagnes de destruction ont été conduites en Bretagne aboutissant à l'élimination de plus de 16 000 oiseaux entre 1979 et 1996 (Cadiou & Jonin, 1997), et que des campagnes de stérilisation de pontes touchant des milliers de nids sont menées depuis 1993 dans plusieurs agglomérations urbaines (Pons, 2002). Ces opérations, menées à l'échelle locale, sans réelle planification ni réflexion globale à l'exception de quelques tentatives de coordination (Cadiou & Jonin, 1997), ont eut divers effets pervers. Au nombre de ceux-ci figure la genèse d'un climat de type "haro sur les goélands", à l'origine de fréquentes actions illégales allant à l'encontre du but poursuivi, comme l'introduction de renards roux, *Vulpes vulpes*, sur plusieurs îlots de Bretagne et des Pays de la Loire. Ces introductions ont eu entre autres conséquences, et comme cela a été le cas pour de nombreuses opérations urbaines de stérilisation de couvées, de provoquer une dissémination et une fragmentation des colonies, phénomène qui a augmenté la difficulté de leur gestion.

Dans un autre registre, afin d'entraver la dégradation du tapis végétal de deux îles de l'archipel des Glénan (Finistère) qui héberge une sous-espèce endémique de Narcisse, *Narcissus triandus capax*, un système de fils a été tendu afin de prévenir, avec succès, l'installation de couples nicheurs (Bioret & Malengreau, 2002). Enfin, des systèmes d'effarouchement optiques et acoustiques et l'usage d'oiseaux de fauconnerie sont mis en œuvre sur les aéroports pour limiter les probabilités de collisions entre oiseaux et aéronefs, et l'espèce bénéficie indirectement du statut de protection accordé à plusieurs de ses sites de reproduction au titre de leur importance globale pour l'avifaune marine.

Pierre Yésou

- Bioret F. & Malengreau D., 2002. La gestion conservatoire d'une plante menacée : le narcisse des Glénan. *Penn ar Bed*, 183 : 13-18.
- Brien Y., 1975. *Goélands et mytiliculture dans les Côtes-du-Nord*. Contrat S.E.P.N.B. / Ministère de la Qualité de la vie. Paris : 67 pp.
- Cadiou B., 1997. La reproduction des goélands argentés en milieu urbain : Historique et situation actuelle. *Alauda*, 65 : 209-227.
- Cadiou B. & Jonin M., 1997. Limitation des effectifs de goélands argentés : éradication des adultes ou stérilisation des oeufs ? In : *Oiseaux à risques en ville et en campagne. Vers une gestion intégrée des populations ?* (Clergeau P. éd.) Éditions INRA, Paris : 291-304.
- Collinson M., 2001. Genetic relationships among the different races of Herring Gull, Yellow-legged Gull and Lesser Black-backed Gull. *Br. Birds*, 94 : 523-528.
- Crochet P.-A., Lebreton J.-D. & Bonhomme F., 2002. Systematics of large white-headed gulls : patterns of mitochondrial DNA variation in western European taxa. *Auk*, 119 : 603-620.
- Cuisin J., 2001. L'avifaune. In : J.-D. Vigne, dir., *L'abri du Monte Leone, grand site mésolithique insulaire méditerranéen*, *Doc. Archéol. Fr.*, à paraître.
- Dubois Ph.J., Fouquet M. & Yésou P., 1988. La nidification des laridés entre Loire et Gironde. *Alauda*, 56 : 22-34 & 413-428.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Furness R.W., Hudson A.V. & Ensor K., 1988. Interactions between scavenging seabirds and commercial fisheries around the British Isles In : *Seabird and other marine vertebrates : competition, predation and other interactions* (Burger J. ed). Columbia University Press, New-York : 232-260.
- Furness R.W. & Monaghan P., 1987. *Seabird Ecology*. Blackie, London : 164 pp.
- Henry J. & Monnat J.-Y., 1981. *Les oiseaux de la façade atlantique française*. Rapport S.E.P.N.B./M.E.R., Paris : 338 pp.
- Hily C., 1977. Observations sur la limite sud de reproduction du Goéland argenté à pieds roses *Larus argentatus argentus*. *Alauda*, 45 : 126-127.
- Jourdan L., 1976. *La faune du site gallo-romain et paléochrétien de La Bourse (Marseille)*, Ed. CNRS, Paris : 338 pp.
- Le Maréchal P. & Lesaffre G., 2000. *Les oiseaux d'Île de France : L'avifaune de Paris et sa région*. Delachaux & Niestlé, Genève : 343 pp.
- Liebers D., Helbig A. J. & de Knijff P., 2001. Genetic differentiation and phylogeography of gulls in the *Larus cachinnans-fuscus* group (Aves : Charadriiformes). *Molecular Ecology*, 10 : 2447-2462.
- Linard J.-C. & Monnat J.-Y., 1990. *Fonctionnement d'une population de goélands marins. Relations avec les populations de goélands argentés et bruns*. Rapport S.R.E.T.I.E./M.E.R.E., Paris : 106 pp.
- Mayaud N., 1940. Considérations sur les affinités et la systématique de *Larus fuscus* et de *Larus argentatus*. *Alauda* 12 : 80-98.
- Mourer-Chauviré C., 1975. *Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France*. Thèse d'État Université Claude Bernard, Lyon, n° 75-14.
- Nicolau-Guillaumet P., 1977. Mise au point et réflexions sur la répartition des goélands argentés (*Larus argentatus*) de France. *Alauda*, 45 : 53-73.
- Noordhuis R. & Spaans A.L., 1992. Interspecific competition for food between Herring *Larus argentatus* and Lesser Black-backed Gulls *Larus fuscus* in the Dutch Wadden Sea area. *Ardea*, 80 : 115-132.
- Pons J.-M., 1992. Effects of human refuse on a nesting population of Herring gull *Larus argentatus* in Brittany, France. *Ardea*, 80 : 143-150.

- Pons J.-M., 2002. Goéland argenté *Larus argentatus*. In : *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)* (Cadiou B., Pons J.-M. & Yésou P. Coord.), Rapport au Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. G.I.S. Oiseaux Marins, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris : 70-74.
- Spaans A.L., Coulson J.-C., Migot P., Monaghan P., Prüter J. & Vauk G., 1991. The Herring Gull in north-west Europe. *Proc. 20th Int. Ornithol. Congr.* : 2365-2371.
- Vadet A., 1997. Les ossements trouvés lors des fouilles du pont-levis du château musée de Boulogne, *Bulletin de la Société Académique du Boulonnais*, t. IV (1) : 20-32.
- Vaurie C., 1965. *The birds of the Palaearctic fauna : Non-Passeriformes*. Witherby London : 763 pp.
- Vilette P., 1983. Avifaunes du Pléistocène final et de l'Holocène dans le sud de la France et en Catalogne. *Laboratoire de Préhistoire Paléthnologique, Atacina*, Carcassonne, F, 11 : 190 pp.
- Voous, K.H., 1977. *List of recent Holarctic birds species*. British Ornithologists' Union/Academic Press Ltd., London [Reprinted from Ibis 115 : 612-638 & Ibis 119 : 223-250, 376-406]
- Yésou P., 2002a. Trends in systematics. Systematics of *Larus argentatus-cachinnans-fuscus* complex revisited. *Dutch Birding*, 64 : 271-298.
- Yésou P., 2002b. Les oiseaux marins nicheurs en Vendée au XX^e siècle. *La Gorgebleue*, 17 : 31-41.

Le Goéland cendré : *Larus canus* Linné, 1758

L'aire de reproduction du Goéland cendré, circumpolaire, est limitée à l'Hémisphère Nord.

La récente révision systématique de plusieurs espèces de Goélands et la difficulté à distinguer les restes squelettiques du Goéland cendré de ceux de congénères incitent à la prudence quant à l'identification passée de l'espèce dans les assemblages paléontologiques et archéologiques.

Quoi qu'il en soit, l'espèce a été signalée dans trois sites des périodes froides du Pléistocène supérieur de France (Mourer-Chauviré, 1975 ; Vilette, 1983) et ne l'a jamais été de sites holocènes à l'exception de l'attribution prudente d'un reste osseux des couches boréales du site du Monte Leone (Bonifacio, Corse-du-Sud ; Vigne *et al.*, 1997). Ce reste a été attribué à *L. audouinii* par Thibault & Bonaccorsi (1999) et son identification initiale n'a pas résisté à la révision finale du matériel de ce site (Cuisin, 2001).

Cette espèce migratrice hiverne de longue date en France en nombre important (Dubois *et al.*, 2000), mais y niche rarement. Les quelques mentions de sa reproduction au 19^{ème} siècle sont contestées (Debout, 1989 ; Yésou, 2002). Les premières reconnues valides pour le territoire sont relatives à des observations réalisées en 1966 dans le Delta de la Dranse près du Lac Léman (Pricam, 1969), puis en 1976 sur les dunes de Merlimont dans le Pas-de-Calais (Milbled & Apchain, 1979), enfin, en 1995 quand fut découverte la colonie de la banlieue de Lille qui héberge le tiers de l'effectif de couples reproducteurs de France, estimé compris entre 20 et 30 à la fin des années 1990 (Sueur, 2002). D'autres sites ont été occupés sans suite, d'abord en 1973 en Vendée, puis en Picardie, Normandie, Pays de la Loire, Auvergne, Champagne-Ardenne et Alsace (Géroudet & Dupuich, 1994 ; Sueur, 2002).

Pour Goethe (1983), l'arrêt des destructions de laridés, puis les mesures de protection à leur égard, associées à l'accès à de nouvelles sources trophiques en rapport avec l'évolution de l'agriculture et l'eutrophisation de plans d'eau, sont autant de facteurs non exclusifs susceptibles d'avoir joué un rôle significatif dans cette invasion (Goethe 1983).

Apparemment non reproducteur par le passé sur territoire européen de la France, c'est sur la base de considérations biogéographiques et historiques que le Goéland cendré est rangé ici au nombre des espèces allochtones du territoire et l'ayant envahi de façon probablement sub-spontanée dans la dernière moitié du 20^{ème} siècle.